



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
<https://www.lenouvelliste.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 34'289
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 235'326 mm²

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099
Référence: 76630445
Coupure Page: 1/7

«La quarantaine ne doit pas faire peur»



Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais, compte sur la population pour freiner l'épidémie.

PAR **STEPHANIE.GERMANIER**
@LENOUVELLISTE.CH
PHOTOS **HELOISE.MARET**
@LENOUVELLISTE.CH

ÉRIC BONVIN

Notre système de santé est prêt. Prêt face au coronavirus. Prêt malgré

les grandes incertitudes qui planent sur l'ampleur de la pandémie. Dans notre interview, le directeur de l'Hôpital du

Valais se veut rassurant, mais aussi transparent.



Combien de personnes souffrant du Covid-19 sont actuellement hospitalisées en Valais?
Sept personnes sont hospitalisées dans l'ensemble de l'Hôpi-



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
<https://www.lenouvelliste.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 34'289
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 235'326 mm²

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099
Référence: 76630445
Couverture Page: 2/7

tal du Valais.

Sont-elles aux soins intensifs?
Une d'entre elles, oui.

On parle d'un pourcentage de 10% de malades qui nécessiteraient une prise en charge dans ce service, c'est donc à peu près correct puisque l'on sait qu'une vingtaine de personnes sont aujourd'hui diagnostiquées positives au coronavirus.

Les chiffres ne veulent plus dire grand-chose puisqu'on ne pratique plus systématiquement les dépistages. Il y a donc certainement davantage de personnes touchées, mais pour la plupart d'entre elles, cela prend la forme d'état grippal. Certaines n'auront même pas de symptômes. Ce que je peux vous assurer, c'est que nous sommes prêts.

Prêts mais pour combien de cas et de temps? Vous avez parlé de mise à disposition de 50 lits en isolement. Cela suffit pour l'instant, mais est-ce que ce sera le cas encore longtemps?

Nous disposons certes d'une cinquantaine de lits d'isolement mais nous prévoyons en plus des secteurs de prise en charge extensibles qui nous permettront d'élargir notre capacité en cas de nécessité. Nous devons tous apprendre à gérer l'incertitude avec cette pandémie, les professionnels, comme tout le monde en général. Mais nous sommes prêts à réagir à une péjoration de la si-

«On pourrait disposer de matériel de manière

illimitée, mais il ne vaudrait rien sans les professionnels pour le faire fonctionner.»

tuation et cela, grâce à notre personnel. Pour l'instant, nous ne sommes confrontés à aucune défection et surtout à aucune contamination au sein de notre personnel et cela est très important pour que le système puisse fonctionner.

On parle beaucoup de la nécessité, pour faire face, de disposer de nombreux respirateurs pour assurer les soins intensifs. Il se dit que vous en possédez quatorze. Ce sera vraiment suffisant?

Nous en disposons de plus d'une trentaine dans le canton. Mais notre préoccupation la plus importante est de nous assurer que chaque citoyen s'inquiète de ce qu'il peut faire pour éviter une propagation rapide du virus. Ce n'est qu'en prenant au sérieux les consignes de précaution et en les appliquant que l'on contiendra l'épidémie et qu'on ne surchargera pas nos services d'urgence et de soins intensifs. Par ailleurs, on pourrait bien disposer de matériel de manière illimitée, il ne vaudrait rien sans les professionnels pour le faire fonctionner. Ce sont nos collaborateurs notre principale force.

Est-ce qu'on peut imaginer que quelques dizaines de chambres d'isolement ne suffiront pas et qu'il faudra mettre sur pied des hôpitaux de brousse. On parle d'une mise à disposition du CERM s'il devait y avoir une contamination à grande échelle...

Non, nous n'en sommes pas encore là mais nous n'aurons, quoi qu'il en soit, jamais d'hôpital de brousse dans notre canton car nous sommes relativement bien équipés. Nous sommes encore en capacité de libérer des places supplémentaires dans l'hôpital. Si la situation devait s'aggraver, nous nous alignerions sur le plan pandémie cantonal et il reviendrait alors à nos autorités sanitaires de trouver des espaces supplémentaires appropriés. Peut-être que nous devrions à un moment mettre en œuvre davantage mais cela n'arrivera pas si chacun prend ses responsabilités. La propagation peut ralentir. Je sais qu'on montre du doigt la courbe de la Suisse qui grimpe vite par rapport à d'autres

«Nous n'avons pas encore eu besoin de faire appel à du personnel médical retraité, mais cela pourrait être le cas.»

pays, mais je reste persuadé que nous pouvons inverser cette tendance en nous conformant tous aux recommandations émises par nos autorités sanitaires.

Mais nous sommes tout de même sur une pente très ascendante et nous sommes encore loin du pic. Cela va arriver ces prochains jours, semaines?

On ne peut rien prévoir, par contre on peut se préparer. On parle plutôt de semaines voire de mois si l'on observe la situation en Chine. Ce que l'on peut faire, c'est atténuer et différer ce pic et donc échelonner les



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

cas les plus problématiques pour ne pas être débordés. Encore une fois grâce à la discipline de la population.

Donc si l'Italie a été débordée c'est parce qu'elle n'a pas géré la progression du virus et pas parce que son système de santé est mauvais?

Son système de santé publique est assez semblable au nôtre et à ceux d'autres pays en Europe. Nous avons une bonne capacité de détection et de réaction, davantage par exemple qu'aux Etats-Unis où l'épidémie se propage très rapidement tout en ne disposant pas d'un système de santé publique très performant.

Est-ce que vous avez déjà dû différer d'autres prises en charge des patients pour vous concentrer sur le coronavirus?

Pour certains patients oui, par précaution mais cela est géré au cas par cas. Certains rendez-vous ou opérations sont annulés parce que les patients sont à risque ou présentent des symptômes suspects. Une mesure plus systématique pourrait cependant être prise si la situation devait l'exiger. Paradoxalement, ces annulations comme celles de réunions professionnelles,

«Nous ne maîtrisons plus les cas d'infection, mais

nous reste la possibilité de les freiner.»

de formations ou de cours ont libéré du temps chez certains professionnels qui se sont spontanément annoncés pour prêter main-forte. Nous n'avons pas encore eu besoin de rappeler des retraités ou de faire appel à des étudiants en soins, mais cela pourrait être le cas.

Est-ce que vous avez des craintes de perdre du personnel frontalier qui pourrait être interdit de venir travailler?

Non, car les cas sont assez peu nombreux. Ils concernent le Haut-Valais et le Bas-Valais mais pour l'instant les gens peuvent passer la frontière.

On a parfois l'impression qu'on nous en dit le minimum pour ne pas nous apeurer. Devons-nous avoir peur?

Il faut communiquer les faits, mais ne pas trop en faire non plus. Il faut surtout libérer la ligne pour que les gens puissent s'informer de ce qu'ils peuvent faire grâce à un comportement adéquat. Dans une période de pandémie, on ne doit pas en plus souffrir de la peur. Ce que je constate, c'est que les consignes données par l'Office fédéral de la santé publique sont rassurantes. Le message est clair: on ne maîtrise plus les cas d'infection,

mais nous reste la possibilité de les freiner. Et encore une fois, c'est ainsi que l'on évitera un emballement qui nous dépasserait. La décision de mettre l'Italie en quarantaine et peut-être bientôt la Suisse ne doit pas faire peur, elle doit rassurer car c'est une mesure extrêmement efficace.

Mais l'OFSP semble ajuster ses recommandations plusieurs fois par semaine. Cela questionne.

L'OFSP montre surtout qu'elle fait preuve d'adaptabilité, ce qui est une grande qualité dans la situation actuelle. J'aime comparer notre réponse à cette pandémie à ce qui se passe aux urgences. Quand un patient arrive dans une situation très complexe, il n'y a jamais quelqu'un qui a la science infuse pour le prendre en charge seul. Les médecins sont plusieurs à se réunir, ils discutent, ils font évoluer leur diagnostic et avis. C'est ce qu'on appelle l'intelligence collective et c'est ce dont nous avons besoin dans cette crise. Réfléchir, agir et s'adapter ensemble.

Rassurez-nous, vous avez parlé avec des personnes guéries?

Je n'ai pas parlé avec elles mais bien sûr que les gens guérissent. En Valais et ailleurs. Si la vague de la pandémie est là, celle de la guérison aussi. Près de 99% des gens malades seront très probablement guéris.



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Si la situation devait s'aggraver, nous nous alignerions sur le plan pandémie cantonal.»



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
<https://www.lenouvelliste.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 34'289
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 235'326 mm²

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099
Référence: 76630445
Coupure Page: 5/7

Le Conseil d'Etat est prêt à réagir sur le plan économique

Le coronavirus était nécessairement au programme du Grand Conseil jeudi. Après avoir insisté le matin pour mener la session jusqu'au bout, les députés avaient de nombreuses interrogations concernant la gestion de l'épidémie par le Conseil d'Etat. Neuf interventions urgentes ont été déposées, avec, comme principale préoccupation, les conséquences du Covid-19 sur l'économie valaisanne.

L'argent de la BNS en soutien Plusieurs députés du PDC du Haut, ainsi que l'UDC Grégory Logean ont suggéré que la part non budgétisée de la somme versée par la BNS au canton (la moitié de 107,3 millions francs) soit mise de côté en cas de besoin pour venir en aide, non



“80 millions de francs non budgétisés de la BNS peuvent être utilisés, notamment pour atténuer les effets du coronavirus.”

ROBERTO SCHMIDT
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT,
CHARGÉ DES FINANCES ET DE L'ÉNERGIE
seulement à l'économie, mais aussi éventuellement pour pallier les besoins des établissements sanitaires. «Comme ce montant n'a pas été inscrit au budget 2020, son affectation peut être décidée

par le Grand Conseil par le biais d'un crédit extraordinaire», relève Roberto Schmidt, président du Conseil d'Etat, chargé des finances et de l'énergie.

«Nous comptons vous proposer en automne différentes affectations possibles. Dans ce cadre, un crédit pour atténuer les effets du coronavirus est envisageable.»

En attente de la Confédération

Plusieurs députés de tous bords politiques se sont aussi souciés des conséquences à court terme de l'épidémie pour certains secteurs économiques. L'occasion pour Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, de rappeler



“On s'attend à deux mois particulièrement difficiles pour le tourisme. A nous de préparer le terrain pour faire revenir les touristes.”

CHRISTOPHE DARBELLAY
CONSEILLER D'ÉTAT CHARGÉ DE
L'ÉCONOMIE ET DE LA FORMATION
que la task force réunissant les représentants des associations faitières de différents secteurs économiques, des syndicats et des services de l'Etat s'est réunie pour la première fois jeudi.

«Nous nous étions déjà rencontrés il y a une douzaine de

jours. Nous avons pu imaginer toute une série de mesures qui ont été transmises au Conseil fédéral.» Et de relever qu'en situation d'urgence, le Conseil fédéral dispose de tous les outils légaux pour prendre des dispositions, relatives notamment au droit du travail. «Nous avons notamment demandé à ce que le délai d'attente pour le chômage partiel soit raccourci.»

«Les secteurs du tourisme et de l'événementiel sont ceux qui souffrent le plus», poursuit Christophe Darbellay. «On s'attend à deux mois particulièrement difficiles pour le premier. A nous de préparer le terrain pour redonner confiance aux touristes et les inciter à revenir dans nos belles montagnes une fois l'épidémie terminée.»

En attendant, le Conseil d'Etat attend de voir les nouvelles mesures que le Conseil fédéral préconisera vendredi. «Nous suivons l'évolution de la situation de manière très sérieuse», a rassuré la cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture Esther Waeber-Kalbermatten. «La situation est en constante évolution. Je ne peux donc naturellement pas vous dire les mesures qui seront prises demain ou après-demain ou la semaine prochaine.»



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Les communes prennent des mesures

ÉPIDÉMIE Lens et Crans-Montana ont interdit hier tous les rassemblements dans les salles communales. Du côté du canton et de la Fédération des communes valaisannes, on ne donne aucun mot d'ordre, si ce n'est de suivre les recommandations de l'OFSP.

Face à la propagation du coronavirus, la résistance, parfois drastique, s'organise au sein même des communes valaisannes. Jeudi matin, les autorités de Lens ont par exemple interdit la tenue de toute manifestation dans les salles communales et bourgeoises, et ce jusqu'à nouvel avis. La mesure touche toutes les activités sportives et culturelles se déroulant dans des salles confinées et rassemblant plus de 50 personnes. «Toutes les sociétés ont été averties de cette décision. Notre objectif est de protéger les citoyens les plus à risque, en particulier ceux âgés de 65 ans et plus», explique le président de l'exécutif David Bagnoud.

Mesures de part et d'autre du canton

Dans la foulée de cette annonce, les autorités de Crans-Montana ont elles aussi mis en place des mesures allant dans ce sens. Via leur président Nicolas Féraud, elles ont annoncé en fin de matinée

avoir pris la décision de ne plus mettre en location les salles de la commune, et «d'interdire jusqu'à nouvel avis tous les rassemblements, entraînements, répétitions, spectacles ou conférences qui y étaient prévus». La commune de Crans-Montana conseille en outre aux sociétés qui gèrent leurs propres salles de faire de même.

En début de semaine, c'est Arbaz qui avait proscrit toutes les manifestations dans ses locaux. Tandis que du côté de Charrat, tout rassemblement allant au-delà de 150 personnes a été interdit.

Pas de mot d'ordre donné aux communes

Président de la Fédération des communes valaisannes, Stéphane Coppey indique que son entité n'a donné aucun mot d'ordre quant à la mise en place de ces mesures de part et d'autre du canton. Il rappelle que le principe de l'autonomie communale prévaut. «De par le profil varié des 126 communes

que compte le Valais, il est difficile de fixer un cadre identique pour tous. Chaque commune est à même de mettre en place ses propres directives pour la protection de la population, en respectant évidemment les lignes directrices émises par la Confédération et le canton.»

Rappelant lui aussi le principe de l'autonomie communale, Frédéric Favre, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, attend des communes qu'elles appliquent les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). «Si des situations le justifient, elles peuvent édicter des règles plus strictes. Et l'Organisation cantonale valaisanne des secours est à leur disposition pour les aider avec les critères applicables.» Il ajoute qu'en fonction des recommandations qui seront émises vendredi par l'OFSP, de nouvelles directives pourront être communiquées par le canton. **FBA**



RESTRICTIONS

Plusieurs homes interdisent les visites

Depuis 10 heures jeudi matin, le home des Vergers, à Aproz, interdit les visites. «Sauf situations exceptionnelles, comme lors d'un accompagnement d'un résident en fin de vie par exemple», explique David Roux, directeur du lieu. Plusieurs autres homes valaisans ferment également leurs portes aux visiteurs depuis jeudi à 17 heures, comme le Carillon à Saint-Léonard, le foyer Saint-Joseph à Sierre, Beaulieu à Sierre et le home de Vex. Le Haut-de-Cry à Vétroz a pris la même décision mercredi soir appliquée dès jeudi matin déjà. Du côté de l'Association valaisanne des EMS (AVALEMS), son directeur Arnaud Schaller note que, pour l'instant, aucune consigne supplémentaire n'a été donnée aux homes. «Mais cela peut changer selon l'évolution de la situation ces prochaines heures», ajoute-t-il. **CSA**



LA
PHRASE

Nous ne donnons plus de précisions sur la localisation géographique des nouveaux cas par souci de protection des personnes.”

ESTHER WAEBER KALBERMATTEN



La cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture ajoute que les nouveaux cas sont immédiatement transmis à l'Office fédéral de la santé publique, qui rafraîchit son site une fois par jour. Elle explique ce choix par le fait que toutes les régions du Valais sont désormais concernées par l'épidémie. Hier soir 28 cas confirmés étaient dénombrés en Valais.